



LES TONTONS FRAGGERS

ASSOCIATION NANCÉENNE DE FRAG

BULLETIN D'ADHESION

La cotisation annuelle est fixée à 15€, elle est à verser par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de : «**Les Tontons Fraggers** », accompagné de cette demande d'adhésion signée, et à adresser au trésorier à l'adresse suivante :

Les Tontons Fraggers, 17 avenue du Maréchal JUIN, 54000 NANCY.

L'adhésion implique le respect des statuts et du règlement intérieur, à la disposition de l'adhérent au siège de l'association.

Les Tontons Fraggers est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, relative au contrat d'association, et dont le siège se situe :

Les Tontons Fraggers, 17 avenue du Maréchal JUIN, 54000 NANCY.

DEMANDE D'ADHESION

Nom :

Prénom :

Pseudo :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N°Tél. :

N°Mobile :

Email :

Signature de l'adhérent :